Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260921-2027_07_06-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	21

Vote
A la majorité Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation
11 Septembre 2026
Date d'affichage
11 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme PROST Véronique, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme MARTIN Anna, M. CHEVILLON Jérôme, M. BELLEC Bernard, M. LE BARH Ludovic, M. KERMORVANT Fabien, Mme TOURLET Aurore, Mme COURTIN Henriette, M. LARCIN Ronan, Mme CAZOTTES Julie-Anne, Mme CHEFDOR Sophie, Mme FAVENNEC Gaëlle, Mme GOUPIL Françoise,

Excusés ayant donné procuration : Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle à M. MOQUET Alban, Mme LARUE Laurence à Mme CAZOTTES Julie-Anne, M. GOBIN Dorian à Mme CHEFDOR Sophie, Mme MOQUET Louise à M. SALOMON Gérard, M. POULIQUEN Eric à Mme FAVENNEC Gaëlle

Excusés : M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

A été nommé secrétaire : M. KERMORVANT Fabien

2026-07-06 – Restauration du mobilier de la chapelle de Mangolérian - Demandes de subventions

Les services de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne ont notifié à la commune la décision d'autorisation de travaux relative à la restauration du mobilier de la chapelle de Mangolérian protégé au titre des monuments historiques. Pour ce projet, M. le Maire propose de solliciter des subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, de la Région Bretagne et du Département du Morbihan.

Dépenses HT

Objet	Montant HT
Restauration du placard à l'arrière du retable majeur	8 242,64 €
Restauration des 2 portes d'accès à la sacristie	3 871,00 €
Restauration de 2 portes en bois polychrome	6 742,64 €
Restauration de la barrière de communion	8 694,00 €
TOTAL	**27 550,28 €**

Recettes

DRAC :	7 591 €
Département du Morbihan :	7 734 €
Région Bretagne :	5 202 €
Commune de Monterblanc :	7 023,28 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260921-2027_07_06-DE

Décision

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable de la commission urbanisme, agriculture, travaux et environnement, réunie le 8 septembre 2026 ;
Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 10 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er : approuve la procédure ci-dessus décrite, notamment le plan de financement ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, de la Région Bretagne et du Département du Morbihan.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 21/09/2026
Le Maire,
Alban MOQUET



Le Secrétaire,
Fabien KERMORVANT